

ACTUALITÉ

Genève: pour une inscription de l'Escalade au patrimoine mondial

Publié il y a 5 jours, le 3 juin 2020

De **ATS KEYSTONE**



KEYSTONE/SALVATORE DI NOLFI

Le Conseil municipal de la Ville de Genève veut que les célébrations de l'Escalade soient inscrites au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Il a adopté une motion demandant à l'exécutif d'entamer des démarches dans ce sens.

Il s'agit de valoriser le plus grand défilé historique d'Europe, avec ses 800 figurants, explique le PLR **Vincent Subilia**, désormais député et directeur général de la **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)**, mercredi dans un entretien à la Tribune de Genève. Il avait déposé cette motion en décembre 2017.

« C'est une des manifestations qui collent le plus à la réalité historique. Une véritable fresque naturelle! » déclare-t-il. Cette inscription constituerait une reconnaissance pour la Compagnie de 1602 qui l'organise et attirerait des visiteurs. Car l'événement doit sa réussite à ses nombreux bénévoles. **Vincent Subilia**.

Audio (00' :42') <https://www.radiolac.ch/actualite/geneve-pour-une-inscription-de-lescalade-au-patrimoine-mondial/>

M. Subilia attend que le Conseil administratif ainsi que le Conseil d'Etat convainquent la Confédération de déposer une demande formelle auprès de l'UNESCO.

La dépêche a également été publiée sur LFM La Radio :

<https://www.lfm.ch/actualite/geneve/geneve-veut-une-inscription-de-lescalade-au-patrimoine-mondial/>